



ASSOCIATION DES FONDATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

PRIX D'EXCELLENCE DE L'AFÉSAQ

Les **Prix d'excellence de l'AFÉSAQ** ont pour but de reconnaître les contributions exceptionnelles de ses membres dans le domaine de la gestion philanthropique et du bénévolat.

Dans le réseau des fondations d'établissements de santé et de services sociaux du Québec, des personnes se démarquent par leur réalisation et d'autres servent de modèle et inspirent le dépassement. Nos organisations philanthropiques bénéficient également d'une armée de bénévoles, force indispensable à leur avancement.

Mettre en évidence ces personnes et reconnaître leurs succès est un devoir parce que l'exemple entraîne.

Le banquet du colloque annuel de l'AFÉSAQ sera l'occasion de remettre nos **Prix d'excellence**, de célébrer les succès de l'année et d'honorer nos récipiendaires.

L'édition 2011 de la remise des **Prix d'excellence de l'AFÉSAQ** comportera les trois (3) prix suivants :

- **Prix Leadership philanthropique**
- **Prix Leadership- Jeune fondation**
- **Prix Claude Béland- Bénévole de l'Année**

Prix Leadership philanthropique

Ce prix est décerné à un professionnel à l'emploi d'une fondation membre qui, par ses états de service démontre qu'il a fait avancer la culture philanthropique et qu'il apporte une exceptionnelle contribution à sa communauté, sa fondation et sa profession. Cet individu mérite ce prix parce qu'il a démontré un leadership exemplaire, son dévouement à sa profession et sa vision. Seront pris en considération :

- La créativité dans le développement des programmes de financement;
- La mobilisation de ses administrateurs en soutien à la collecte de fonds;
- L'implication des bénévoles en soutien aux programmes de financement et aux opérations de la fondation;
- L'introduction de nouvelles façons de faire dans ses programmes de financement;

- L'application et la promotion de pratiques éthiques;
- Le partage de son savoir-faire à ses pairs et son implication dans les activités de l'AFÉSAQ; et
- La constance de ses résultats financiers.

Prix Leadership- Jeune fondation

Ce prix est décerné à un directeur général ou à une directrice générale de fondation membre dont les revenus sont inférieurs à cinq cent mille dollars (500 000 \$) et ayant moins de cinq (5) ans d'expérience en gestion philanthropique. Le prix veut mettre en évidence les efforts nécessaires au développement de l'organisation dans des conditions difficiles. Seront pris en considération :

- Le nombre et la variété des programmes de financement existants;
- L'innovation et la créativité pour palier la faiblesse des moyens;
- La mobilisation des administrateurs et des bénévoles;
- La présence dans sa communauté et les retombées médiatiques;
- L'affectation des fonds et de ses mesures d'impacts.

Prix Claude Béland – Bénévole de l'année

Ce prix est décerné à un ou une bénévole d'une fondation membre qui met son argent, ses talents et son temps au service d'une fondation membre. Le récipiendaire est une personne hautement impliquée auprès de sa fondation dont les réalisations sont mesurables et dont ses actions ont effets d'exemplarité. Seront pris en considération :

- Le nombre d'années de services actifs;
- La qualité exceptionnelle de ses réalisations et ses impacts sur la fondation;
- La contribution à la collecte de fonds et au développement de la culture philanthropique;
- La persévérance de son engagement.

RÈGLES D'APPLICATION

Éligibilité

Prix Leadership philanthropique

- Personnel d'une fondation membre enregistrée au 31 juillet 2011;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la fondation.

Prix Leadership- Jeune fondation

- Personnel d'une fondation membre enregistrée au 31 juillet 2011.
- Fondation dont les revenus sont inférieurs à cinq cent mille dollars (500 000\$) et ayant moins de cinq (5) ans d'expérience en gestion philanthropique.

Prix Claude Béland- Bénévole de l'année

- Administrateur ou bénévole affecté à la collecte de fonds ou à des opérations de soutien à l'organisation.

Dépôt des candidatures

- Les candidatures doivent être soumises sur un formulaire fourni par l'AFÉSAQ. Un seul document annexe peut accompagner le formulaire et ne doit pas dépasser deux pages.
- Les formulaires doivent être transmis dans une enveloppe à l'attention du président du Jury qui seul sera autorisé à ouvrir le courrier.
- La période de mise en candidature se termine le vendredi 7 octobre.

Jury

- Les membres du jury, au nombre de trois, sont des personnes externes au réseau des fondations d'établissement de santé du Québec.
- Leurs travaux seront encadrés par un membre du comité stratégique du colloque et membre du conseil d'administration de l'AFÉSAQ.

Prix offerts

- Le prix offert consistera à la remise d'un parchemin encadré et d'une pièce décorative spécialement dédiée aux **Prix d'excellence de l'AFÉSAQ**.

